



"Morbihan, foot gagnant!"

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 2 (RÉUNION PLÉNIÈRE)

À 18 h 30 à BAUD (Siège du District le 05 Janvier 2026)

Présidence : G. GOUZERCH

Membres Présents : C. CARADO - D. LE BOUEDEC - A. GUILLORY - A. TOUZE - J.J. LE BIGOT

Assistant à la Réunion :

- G. LE BRETON C.T.S.
- S. GUEGUEN Présidente de la Commission Féminine

Excusés: M. CARIO - A. GUILLOUX - F. ROCHER - E. CORMAT

- J.L. BOCHET (Président de la Commission F.A.E.R.)
- C. RIVIERE C.T.D. - D.A.P.
- J. GUERBIGNOT Président de la Commission Technique
- C. RESNAIS

Ouverture de la séance à 18 h 30

PV ADOPTÉ : 27 août 2025

CHAMPIONNATS

Validation des montées et descentes suite à la première phase de championnat.



○ **U18**

Montent en Ligue Lorient Sports et Saint Avé
Descendent de Ligue U.S. Montagnarde - Guidel - Questembert - G.J. Surzur Theix

Descend de D1 en D2 C.S. Pluneret (2)
Monte de D2 en D1 CS QUÉVEN

○ **U17**

Montent en Ligue G.S.I. Pontivy et G.J. Surzur Theix
Descend de Ligue U.S. Montagnarde et Elven

Descend de D1 en D2 G.J. Arradon Baden
Montent de D2 en D1 Sainte Anne d'Auray et Plescop

Descendent de D2 en D3 Hennebont - Plouhinec - G.J. Surzur Theix 2
Montent de D3 en D2 Languidic et Ploërmel FC 2

○ **U16**

Montent en Ligue St Co Locminé et Kervignac
Descendent de Ligue G.J. Pays de Muzillac.

Descendent de D1 en D2 Vannes O.C.
Montent de D2 en D1 F.C. Bélugas Ria et G.J. Arradon Baden

Descendent de D2 en D3 F.C. Lanester - Pontivy Stade 2 - Brech - Sarzeau - G.J. Carentoir AO
Montent de D3 en D2 G.J. du Scorff Caudan et Saint Avé.



○ **U15**

Montent en Ligue G.S.I. Pontivy et Landévant
Descendant de Ligue Pontivy Stade et G.J. Pays de Malestroit

Descendant de D1 en D2 Saint Nolff et Kériolets Pluvigner
Montent de D2 en D1 Lorient FOLCLO et Saint Avé

Descendant de D2 en D3 GJ du Scorff Caudan – Kéryado – GJ Pays de Sulniac
Montent de D3 en D2 U.S. Montagnarde (2) - Plouhinec - Pluneret - Guer – GJ Mauron EKP.

○ **U14**

Montent en R1 : A.S. Ménimur et St Co Locminé
Montent en R2 : Kériolets Pluvigner - Auray - Vannes O.C. - U.S. Montagnarde - Guidel - G.J. Noyal Bro Ar Rohan – Questembert

Modification dans les engagements pour la deuxième phase

- G.J. Pays de Josselin supprime son équipe U14 et engage une deuxième équipe U15
- Lorient FOLCLO supprime son équipe U 14 et engage une deuxième équipe U 15

Forfait 1ère phase

U18 C.E.P. Lorient - Kervignac - Lorient Folclo

U17 Baud - A.S. Lanester

U16 Saint Gilles - Guidel (2)

U15 Locoal Mendon



Projet 2^{ème} phase :

U 18 :

19 équipes (2 niveaux)
D 1 : 1 groupe de 10 équipes
D 2 : 1 groupe de 9 équipes

U 17 :

37 équipes (3 niveaux)
D 1 : 1 groupe de 10 équipes
D 2 : 2 groupes de 6 équipes (12 équipes)
D 3 : 3 groupes de 5 équipes (15 équipes)

U 16 :

40 équipes (3 niveaux)
D 1 : 1 groupe de 10 équipes
D 2 : 2 groupes de 6 équipes (12 équipes)
D 3 : 3 groupes de 6 équipes (18 équipes)

U 15 :

67 équipes (3 niveaux)
D 1 : 1 groupe de 10 équipes
D 2 : 3 groupes de 6 équipes (18 équipes)
D 3 : 4 groupes de 6 équipes et 3 groupes de 5 équipes (39 équipes)

U 14 :

55 équipes (3 niveaux)
D 1 : 1 groupe de 10 équipes
D 2 : 3 groupes de 6 équipes (18 équipes)
D 3 : 2 groupes de 6 équipes et 3 groupes de 5 (27 équipes)

Projection 1^{ère} phase saison 2026 - 2027

Projet de pyramide en pièce jointe.



CHAMPIONNAT REGIONAL U18

Nouvelle pyramide votée à l' A.G. de Ligue.

COUPES

COUPE GAMBARDELLA

F.C. Lorient seule équipe du 56 en 1/32ème de finale. Le Stade Pontivyen éliminé par le Stade Rennais lors du premier tour fédéral

COUPES DEPARTEMENTALES

Tour de mise à niveau le 31 janvier (Tirage effectué ce jour)

1/16 de finale (U14) 14 février

1/8 de finale 28 février

1/4 de finale 4 avril

1/2 finale 2 mai

Finale 23 mai à Monterblanc

Point réglementaire pour les Coupes (rappel)

"Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes".

"En outre ne peut participer à un match de Coupe de District, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat régional Jeunes et en coupe Région Bretagne Jeunes".

Exemple : une équipe U 16 Régionale est considérée comme supérieure à une équipe U 17 District.

La Commission Des Jeunes procédera à la vérification des feuilles de match même en l'absence de réserves.



ORGANISATION DES FINALES

Les Finales se dérouleront le Samedi 23 mai sur une journée complète en raison du nombre de catégories (5) + U18 F et U15 F sur un site pouvant proposer 2 terrains dans le même complexe et en très bon état.

La commission retient la candidature de Monterblanc pour organiser ces finales sous réserve de satisfaire aux obligations du cahier des charges.

LITIGES ET CONTENTIEUX :

Récapitulatif présenté par Didier LE BOUEDEC de tous les dossiers traités par la commission lors de la première phase.

ARTICLE 35

Les clubs en activités ont obligation de faire licencier au moins 11 joueurs chaque saison. De plus, selon leur niveau, ils sont tenus d'engager dans les championnats de jeunes un certain nombre d'équipes et d'avoir un nombre minima de licenciés jeunes.

Pour cette saison 2025/2026, 3 clubs morbihannais sont en infraction. (Colpo, Montertelot et Guéhenno).

Étude des effectifs des équipes de jeunes présentée par André Guillory.

Pour infos : Les effectifs jeunes sont en baisse de l'ordre de 3,16 %. Ce comparatif est établi en comparaison à l'an dernier à la même période c'est-à-dire au début décembre. Cette baisse représente une perte de 475 licenciés. La perte de licenciés se situe des U 11 aux U 19. Les principales pertes se situent en U 12/U13 7 % ce qui représente 194 licenciés, en U 14, 4 % et 21 % en U 19.

LES LABELS :

La remise des "Label" se déroulera le Lundi 2 février au District avec le partenaire le CA et avec la présence des clubs labellisés lors de la saison 2024/2025.

À la demande des Clubs, le district se déplacera dans les clubs labellisés pour remettre des dotations.



FUTSAL

Jeune Masculin :

U 14 : 23 équipes engagées. La compétition s'est déroulée sur 3 sites.

Les équipes qualifiées :

LORIENT FOLCLO, PLUVIGNER KÉRIOLETS, VANNES MÉNIMUR AS et le GJ NOYAL EKB.

Format 1/2 Finale – Match pour la 3^{ème} place et Finale. Chaque rencontre est jouée en 2 X 10', chrono arrêté. Soit 40 minutes de temps de jeu effectif pour chaque équipe.

U 15 : 17 équipes engagées. La compétition s'est déroulée sur 3 sites.

Les équipes qualifiées :

VANNES MÉNIMUR AS, PONTIVY STADE, LANDÉVANT STADE et le GJ ARRADON.

Format 1/2 Finale – Match pour la 3^{ème} place et Finale. Chaque rencontre est jouée en 2 X 10', chrono arrêté. Soit 40 minutes de temps de jeu effectif pour chaque équipe.

U 18 : 9 équipes engagées. La compétition s'est déroulée sur 2 sites.

Les équipes qualifiées :

VANNES MÉNIMUR AS, PONTIVY GSI.

La finale se déroulera en 2 X 20' chrono arrêté.

S. GUEGUEN (Commission Féminine)

Formations : CFI U10/U13 réservé aux encadrants d'équipes U 11 F/U 13F s'est déroulée les 15 novembre et 13 13 décembre à Brech. (Participation de 15 stagiaires).

CFI U15/U18 réservé aux encadrants des équipes U 15F/U 18F a eu lieu les 10 janvier et 14 février à Noyal-Pontivy (16 stagiaires).

L'encadrement en binôme mixte est à préconiser pour toute nos équipes féminines.

L'accompagnement des clubs est une priorité et un plan de développement fédéral de la pratique féminine sera mis en place.

Championnats féminins : Quelques rencontres non jouées. Beaucoup de demande de report de rencontres pour convenance personnelle.



"Morbihan, foot gagnant!"

Effectifs Féminin : Vigilance sur les effectifs. Baisse de 9% , légère baisse en Seniors Féminins et Jeunes. Une baisse plus prononcée en foot animation des U 6 au U 11, il est de l'ordre d'environ 20%. Le constat est identique sur les 4 départements bretons. Cette baisse a un impact pour les clubs candidat au label EFF et label Jeunes, cette baisse les empêche de postuler au Label.

Une satisfaction : une hausse des licenciées Seniors Féminines Loisirs d'environ 55%. Dans le cadre d'un plan de développement Fédéral des actions vont être menées pour fidéliser et permettre l'accueil de nos très jeunes joueuses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Date restant à fixer pour la prochaine réunion.

Le Secrétaire de la Commission des jeunes
André GUILLOGY

Le Président de la Commission des Jeunes
Gérard GOUZERCH